

R.Y. KRESTON

C. DANIO
ILLUSTRATIONS
de
R.Y. KRESTON

histoire de BRETAGNE



BREIZ

Éditions du PARTI AUTONOMISTE BRETON. 4 R. de Rohan. Rennes.

PRIX : 2 Frs

Pour être informé du mouvement
Fédéraliste-Autonomiste
Breton, abonnez-vous à

BREIZ ATAO

ORGANE DU PARTI AUTONOMISTE BRETON

Direction et Administration :

4, RUE DE ROHAN (B. P. 182)
RENNES (Bretagne)

Abonnement Annuel : 15 frs.

Six Mois : 8 frs.

Chèques Postaux : C.C. 25-29 Rennes
Téléph. 35-59

Vous trouverez, dans chaque numéro, des articles sur les questions vitales intéressant la Bretagne, des études sur le mouvement de renaissance Bretonne et sur le Fédéralisme International, la langue et la littérature bretonnes, des informations sur les Pays celtiques, sur les mouvements autonomistes-fédéralistes de France et de l'étranger.

BREIZ ATAO est le journal d'action bretonne le plus vivant et le mieux informé. Demandez un numéro spécimen gratuit.

RETOURNEZ LE BULLETIN D'ABONNEMENT
INCLUS DANS LA BROCHURE

257-30

Histoire de Bretagne pour tous

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	2
PREFACE : L'indépendance de la Bretagne jusqu'au XVI ^e siècle	3
PREMIÈRE PARTIE	
Formation de la Nation bretonne (V ^e siècle)	7
DEUXIÈME PARTIE	
Le Royaume de Bretagne (IX ^e siècle)	13
TROISIÈME PARTIE	
L'indépendance bretonne (936-1532)	17
QUATRIÈME PARTIE	
La Bretagne autonome (1532-1789)	29



GWALARN
B. P. 75
BREST

AVERTISSEMENT

En matière de préface à cette petite Histoire de Bretagne pour tous, nous donnons un extrait de l'Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, de Ant. Dupuy, particulièrement intéressant.

En effet, très fréquemment, il se trouve des ignorants pour contester que la Bretagne ait jamais été un Etat indépendant de la France et pour assigner à notre nationalité le rôle de province de l'ancien royaume de France. Rien n'est plus faux. Ant. Dupuy, qu'on ne peut accuser de partialité puisqu'il montre, dans le cours de son ouvrage, qu'il se réjouissait de la fin de l'indépendance bretonne, fait justice de cette assertion erronée.

Nos amis trouveront dans les lignes qui suivent des arguments de première force pour démontrer la qualité de Nation indépendante de la France qu'eut notre Pays jusqu'aux débuts du XVI^e siècle.

Nous n'entendons pas, en publiant cet extrait, prôner l'ancienne organisation ducal de la Bretagne. Disons seulement qu'elle était généralement en avance sur son temps. La Bretagne fut le premier pays parlementaire d'Europe après l'Angleterre et sa constitution était autrement libérale (le peuple en ses Etats est plus fort que le Duc, disait-on alors) que la constitution du royaume de France où le roi fut monarque absolu jusqu'en 1789. On voit par là que la Bretagne ne restait pas jadis en arrière sur les autres nations, bien au contraire.

F. D.



PRÉFACE

Indépendance de la Bretagne jusqu'au XVI^e siècle

L'indépendance du gouvernement breton est complète. Les grands feudataires de la Couronne [de France] ne reçoivent de leurs vassaux qu'un hommage conditionnel où les vassaux réservent la fidélité qu'ils doivent au roi de France. L'hommage que le duc de Bretagne reçoit de ses sujets est absolu et sans réserve, « plus proche au duc qu'à nul autre, contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir ». Tous le reconnaissent comme leur souverain seigneur; c'est là le titre que lui donnent ses officiers dans les actes publics, ses ambassadeurs dans leurs dépêches. Comme le roi de France, il a son Conseil d'Etat avec lequel il dirige l'administration de son Pays, ses grands officiers tel le grand trésorier, l'amiral, le maréchal et le chancelier de Bretagne. Sa couronne n'est pas un cercle ducal comme celui des vassaux du roi de France, mais une couronne fermée comme celle des rois.

Quand il se fait sacrer à Rennes, quand il ouvre les sessions de son Parlement Général, la pompe qu'il déploie est celle d'un roi. En tête de ses ordonnances, il place cette formule significative : « de notre certaine science, dans la plénitude de nos pouvoirs royaux et ducaux. »

François II, en 1485, instituant le Parlement de Bretagne, proclame que jamais ni lui ni ses pré-

Histoire de Bretagne

pour tous

La Bretagne est notre pays. Nous devons être fiers de notre nom de Breton, et, puisque rien du passé de notre peuple ne nous a été dévoilé dans les écoles, il est de notre devoir d'acquérir par nous-mêmes le minimum de connaissances indispensables sur l'histoire de notre Nation, l'une des plus vieilles de l'Europe Occidentale.



PREMIERE PARTIE

FORMATION DE LA NATION BRETONNE

(V^e SIÈCLE)

L'histoire de la Bretagne s'ouvre au v^e siècle. C'est à cette époque que les Bretons, descendants directs des Celtes britanniques, vinrent s'établir dans ce pays qui s'appelait, avant leur arrivée, l'Armorique ou « Pays de la Mer ».

Sans cet établissement des Bretons, l'Armorique serait devenue une région semblable, par sa population, sa langue et ses caractères, aux régions voisines, à la Vendée, au Maine ou à l'Anjou.

Les Bretons, en repeuplant l'Armorique, lui donnèrent de nouvelles destinées. Ils y établirent leur religion, leur langue, leur civilisation, leur sentiment ethnique, en un mot une tradition nationale encore vivante de nos jours. Ils changèrent jusqu'à son nom qui devint la Bretagne.

décèsseurs « rois, ducs et princes de Bretagne, de leurs noms et titre de principauté n'ont reconnu ni reconnoissent créateur, instituteur ni souverain, fors Dieu tout puissant ».

La Bretagne n'envoie pas de représentants aux Etats Généraux du royaume [de France] ; elle ne reconnaît ni les lois, ni les ordonnances générales rendues par le roi de France pour toute l'étendue de la monarchie. Elle a ses lois et institutions particulières votées par les Etats de la « province », promulguées et appliquées par le Duc. Elle ne fournit au roi ni subside, ni contingent militaire. A son avènement, le Duc n'a pas de relief à payer à la Couronne ; pendant tout son règne, il envoie et reçoit des ambassadeurs, conclut des traités de paix et de commerce et règle librement ses alliances. Rien ne l'oblige à considérer les ennemis du roi comme ses ennemis, à rompre avec eux ses relations ordinaires, à prendre part même aux guerres défensives qui ont pour but d'assurer l'indépendance et l'intégrité du royaume. Jamais les anciens Ducs n'ont assisté le Roi de France dans ses entreprises, sans exiger de lui une déclaration établissant qu'ils ont agi par dévouement et que leur zèle ne peut servir de précédent pour l'avenir et qu'ils n'entendent ni engager leurs successeurs ni porter atteinte au droit du Duché.

Le Duc dispose seul des forces militaires, les organise comme il lui plaît et les mobilise toutes les fois qu'il croit ses intérêts menacés. Il délivre des lettres de noblesse, des lettres de grâce et de rémission, des lettres de sauvegarde et des sauvs-conduits. La justice n'est rendue qu'en son nom, il a sa monnaie d'or et d'argent et perçoit seul les revenus de sa « province ». Il nomme les évêques et les abbés ; perçoit les régales et administre le temporel des bénéfices vacants.

Le Clergé breton évite soigneusement de se confondre avec le clergé français ; il a ses synodes

particuliers convoqués et présidés par le Duc ; dans les conciles généraux, il a une place marquée « et tient lieu le premier après le clergé des rois ». Pendant le grand schisme, la Bretagne a refusé de reconnaître le pape d'Avignon, auquel obéissait le « reste » du royaume. En 1438, elle repousse la pragmatique sanction de Bourges et reste pays d'obéissance ; le Saint Siège, de son côté, ménage les susceptibilités du gouvernement breton, il conserve soigneusement à ses ambassadeurs le rang qui leur est dû ; quand le Pape adresse une bulle ou un bref au clergé français, il en expédie une copie séparée au clergé breton.

Non seulement le Duc a tous les droits et tous les attributs de l'indépendance, mais les Bretons forment véritablement un petit-peuple énergique, plein d'ardeur et de patriotisme. Quand le pays est menacé, toutes les classes de la société luttent de dévouement et d'abnégation..... « Le clergé, la noblesse et les bourgeois de Nantes, malgré leurs privilèges, s'offrent au service de la corvée pour fortifier leur ville. » Le Duc ordonne de lever « parmi les gens de bas-état vingt mille des meilleurs et des plus puissants corps » qui seront exercés par la noblesse ; cette nouvelle excite l'enthousiasme ; le menu peuple est fier de défendre son pays... En 1487, à la nouvelle du siège de Nantes par l'armée française, un fermier du billot de Cornouaille, Michel Marion, vend ou engage son bien et équipe un navire à ses frais pour aider le Duc..... Les Bretons connaissent leurs droits et les maintiennent avec une indomptable ténacité.

Ant. DUPUY.



Pour ces raisons, nous pouvons dire de la Bretagne qu' « elle est un peuple, une NATION véritable, une société à part, parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs. » (1)

Mais si l'histoire de la Bretagne s'ouvre au v^e siècle, l'origine des Bretons est plus lointaine, et il est bon que nous jetions un coup d'œil sur elle.

LES ORIGINES BRETONNES.

Nos ancêtres ne sont ni les Francs, ni les Gallo-Romains. Les Bretons étaient des Celtes comme les Gaulois, mais ils appartenaient à une branche différente et habitaient l'île de Grande-Bretagne, aujourd'hui Angleterre.

Comme tous les Celtes, les Bretons étaient braves, intelligents et artistes. Ils aimaient les belles choses, la poésie, la musique et les arts. Ils étaient d'habiles agriculteurs. Ils avaient des métiers et des industries développées et prospères (2).

Les Celtes dominèrent jadis la moitié de l'Europe. Tous ceux du continent furent tôt ou tard assimilés par des races conquérantes, Romains et Barbares. Les Celtes des îles britanniques, qui comprenaient les Bretons et les Gaëls, réussirent, eux, à sauver l'héritage de la civilisation celtique et leur nationalité. Seuls, leurs descendants sont des Celtes de nos jours.

Vers le iv^e siècle, devant l'invasion des Saxons et des Angles, qui sont à l'origine du peuple anglais moderne, les Gaëls se cantonnèrent en Ecosse et

(1) A. DE LA BORDERIE.

(2) Consulter les *Notennou diwar-benn ar Gelted koz*, de Meven MORDIERN et ABHERVÉ. — Saint-Brieuc, Prudhomme, édit. (En vente : *Levraoueg Breiz Atao*, B. P. 182 Rennes.)

en Irlande, les Bretons se réfugièrent en Pays de Galles, en Cornwall ou passèrent en Armorique.

La résistance des Bretons aux envahisseurs fut longue. Divisés, ils finirent par succomber. Le plus célèbre chef breton de cette époque est le Roi Arthur dont la légende a popularisé l'héroïque figure.

L'ARMORIQUE ET LES BRETONS.

Ceux des Bretons qui ne purent trouver refuge en Pays de Galles et en Cornwall, et qui passèrent en Armorique à partir du v^e siècle, trouvèrent un pays à peu près dépeuplé.

L'Armorique, dont la population gauloise avait été conquise par les Romains au i^{er} siècle en même temps que le reste de la Gaule et latinisée par eux, venait d'être ravagée au point de devenir presque déserte.

LES BRETONS S'ETABLISSENT EN ARMORIQUE.

Nos ancêtres débarquèrent en Armorique par petites troupes isolées, quittant l'île de Bretagne au fur et à mesure de leurs défaites. L'émigration bretonne a duré plus de deux cents ans.

A leur arrivée en Armorique, les Bretons fondaient de petites colonies, nommées « plou », qui sont l'origine de nos plus anciennes paroisses, telles Plougonven, Plouescat, Plouer, Plougastel, etc...

Souvent, les émigrés étaient conduits par des moines. Ceux-ci créaient des monastères ou « lann » et défrichaient la forêt. Le mot « lann », de même que le mot « plou », se retrouve encore dans beaucoup de noms bretons : Laumeur, Lannilis, Langollen, Landavran, etc...

La Bretagne doit beaucoup aux moines et aux chefs de clan de ce temps-là qui aidèrent puissamment à la formation morale et matérielle de notre pays ; c'est un devoir pour les Bretons d'honorer les vieux saints et nos vieux héros nationaux ; ils ont été les meilleurs protecteurs de notre patrie qu'ils ont aimée et servie.

Parmi les saints de cette époque, citons les évêques qui ont fondé les premiers évêchés bretons, ce sont : saint Malo ; saint Samson, de Dol ; saint Briec ; saint Tugdual, de Tréguier ; saint Pol, de Léon ; saint Corentin, de Quimper (v^e et vi^e siècles). A ces évêchés d'origine purement celtique se joignirent plus tard trois évêchés gallo-romains : Nantes, Vannes et Rennes, dont les premiers apôtres furent saint Clair, saint Patern et saint Melaine.

PREMIÈRES LUTTES DES BRETONS.

A peine établis en Armorique, nos ancêtres durent défendre leur liberté, principalement contre les empiètements de leurs voisins de l'Est, les Franks, peuple d'origine germanique qui devait donner son nom à la France.

Au vi^e siècle, Warok, comte de Vannes, fut le champion de la Bretagne ; il infligea plusieurs défaites aux Franks et les contraignit à respecter la marche ou frontière bretonne (590).

Au vii^e siècle, Judicaël, roi de Domnonée, c'est-à-dire d'une partie de la Bretagne du Nord, sut également tenir les Franks en respect. Au dire des vieilles chroniques, c'était « un vaillant guerrier et un homme selon Dieu, le défenseur des Bretons et le père des pauvres ». Il assura la paix du pays en signant un traité avec Dagobert, roi des Franks (635).

Sa tâche achevée, Judicaël se fit moine. La légende raconte qu'après sa mort, de nombreux

miracles furent obtenus par son intercession ; le peuple, reconnaissant, le rangea parmi les patrons de la Bretagne. Il fut inhumé à Paimpont, où l'on conserve encore ses reliques, et l'Eglise bretonne le fête le 16 décembre, un peu comme la France fête saint Louis.

UNITÉ NATIONALE.

La Bretagne fut, au début, une sorte de confédération dont les chefs, indépendants les uns vis-à-vis des autres, souvent rivaux, n'étaient unis que pour repousser un ennemi plus puissant.

Pourtant, vers le ix^e siècle, les Bretons comprirent la nécessité absolue de l'union contre l'ennemi commun, c'est-à-dire les Franks.

Charlemagne réussit toutefois à conquérir temporairement notre pays, mais sans parvenir à le soumettre. Sa domination fut plus nominale qu'effective, et les Bretons ne se courbèrent pas devant le « grand empereur ».

Peu d'années après sa mort, en 818, Morvan, l'un des principaux seigneurs de Bretagne, résolut de délivrer le pays et de secouer le joug frank. Il appela tous les « tierned », ou chefs, du pays à l'aide et chassa les Franks.

Cette victoire lui valut le surnom de « Leiz Breiz » ou « Soutien de Bretagne ».

Quelques mois plus tard, l'ennemi revint plus nombreux, commandé par l'empereur Louis le Débonnaire ; cette fois, les tierned ne purent se réunir à temps ; Morvan fut vaincu et tué.

On cite de lui une parole magnifique qui peint son patriotisme : « Courir à la mort pour l'honneur de la Patrie et la défense du sol natal, mon cœur ne peut rêver de joie plus haute ! »

Un peu plus tard, Wiomarc'h, roi de Léon, reprit l'œuvre de Morvan et tomba lui aussi au service de la Bretagne (821).



DEUXIEME PARTIE

LE ROYAUME DE BRETAGNE (IX^e SIÈCLE)

NOMINOË, PÈRE DE LA PATRIE.

Cependant, le sauveur devait venir. Il s'appela Nominoë.

C'était un tiern de Bretagne, ardemment patriote. Pour préparer à la lutte et assurer la paix nécessaire à cette œuvre, il accepta de gouverner le pays au nom de Louis le Débonnaire (825).

Pendant bien des années, il prépara ainsi la lutte en silence aidé par saint Convoyon, abbé de Redon.

Tous deux travaillèrent si bien qu'à la mort de Louis le Débonnaire, en 840, la Bretagne unifiée se trouvait prête à un soulèvement.

En 845, Nominoë livra bataille à Ballon, près de Redon; il fut complètement victorieux et chassa les Franks honteusement vaincus.

Couronné roi de Bretagne (848), Nominoë gouverna sagement, toujours conseillé par saint Convoyon. Son grand souci fut de répandre la langue bretonne partout en Bretagne. Pendant son règne, on parlait breton dans les pays actuellement bretonnant, mais aussi dans ceux de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Dinan, Ploërmel, Montfort, Redon, Saint-Nazaire.

Il mourut en combattant (851), probablement empoisonné par les Franks, alors que, victorieux,

il allait soumettre tout le pays jusqu'à Chartres en Beauce. Nominoë porte le titre glorieux de « Père de la Patrie » (3).

LES SUCESSEURS DE NOMINOË.

Erispoë succéda à son père (851). Il continua son œuvre et affermit la victoire bretonne.

Il mourut à la suite d'une conspiration, à laquelle avait pris part son cousin et successeur Salomon.

Salomon monta sur le trône en 858, il fût le plus puissant de nos rois. Sous son règne, la Bretagne a atteint son apogée territoriale. Salomon se qualifiait : « Prince et Roi de la Nation bretonne et d'une partie de la Gaule. » Il aimait à s'entourer d'une cour nombreuse de tierned, d'évêques et de bardes. Il envoya une ambassade à Rome chargée, entre autres présents, d'une statue de lui en or massif (871).

Salomon mourut assassiné par un Frank, en 874. Il est honoré parmi les saints patrons de Bretagne et fêté le 28 juin.

LES INVASIONS NORMANDES : ALAIN LE GRAND

Après la mort de Salomon, les Normands, tenus en respect par lui, envahirent la Bretagne et la ravagèrent.

(3) Aucun monument ne commémore le souvenir de Nominoë, premier souverain de toute la Bretagne, dont l'œuvre assura 700 ans d'indépendance à notre pays. Pour réparer cette honte, de nombreux journaux et groupements d'action bretonne ont formé un Comité dont le but est de réunir des souscriptions pour permettre d'élever un monument au « Père de la Patrie bretonne ». Plusieurs milliers de francs ont déjà été recueillis. On peut adresser les souscriptions à *Breiz Atao*, 4, rue de Rohan (B. P. 182) Rennes, qui les fera parvenir au Comité.

En 888, Alain le Grand, petit-fils de Salomon, les en chassa par sa victoire de Questembert. La Bretagne fut en paix tant qu'il vécut, mais après sa mort, en 907, les Normands reparurent, et de nouveau la Bretagne fut en grand péril.

Beaucoup de Bretons émigrèrent. Certains retournèrent au Pays de Galles, d'autres fuirent en France, emportant leurs trésors et les reliques des Saints de Bretagne. On peut dire que de 919 à 936, la Bretagne a cessé d'exister.

Les ravages des Normands eurent un autre résultat : ils brisèrent l'expansion de la langue bretonne qui, du IX^e au XIII^e siècle, recula jusqu'aux limites qu'on lui connaît de nos jours.

Un moine allait tenter l'œuvre de libération.

ALAIN BARBE-TORTE.

En 936, les paysans se révoltèrent; l'abbé Jean de Landévennec se mit à leur tête, il envoya un de ses moines au Pays de Galles chercher le prince Alain à la Barbe-Torte, petit-fils d'Alain le Grand, lui demandant de revenir en Bretagne.

Alain Barbe-Torte avait la réputation d'être un guerrier d'une force extraordinaire : il étouffait, dit-on, un ours dans ses bras.

Il revint en Bretagne, débarqua près de Dol, y détruisit une armée normande, puis marcha brusquement sur Nantes, où il remporta une nouvelle et définitive victoire, qui rendit la paix à la Bretagne en 936. Alain Barbe-Torte fut reconçu comme chef par toute la Bretagne. Il commit la faute de ne pas reprendre le titre de roi, se contentant de celui de duc. Il régna en paix et mourut en 952.

TROISIEME PARTIE

L'INDÉPENDANCE BRETONNE

(936-1532)

LES SUCCESSEURS D'ALAIN BARBE-TORTE

A la mort du duc Alain, le pouvoir passa à la Maison de Rennes, qui, de 952 à 1066, donna quatre ducs à la Bretagne. Ce furent :

Conan le Tort.

Geoffroy I^{er}.

Alain III, sous le règne duquel le servage fut pratiquement aboli en Bretagne, bien des siècles avant de l'être dans le reste de l'Europe.

Conan II, dernier duc de la Maison de Rennes, mourut en plein triomphe, vainqueur de tous les ennemis de la Bretagne. Il fut empoisonné par les Normands en 1066.

Conan étant mort sans héritiers mâles, la couronne passa, suivant la coutume de Bretagne, à Hoel de Cornouaille, mari de sa sœur Havoise.

Alain Fergent succéda sans conteste à son père (1084); il prit part aux Croisades avec beaucoup de Bretons; une vieille tradition rapporte que ce fut l'un d'entre eux qui, le premier, entra dans Jérusalem (1096).

Alain Fergent abdiqua en faveur de son fils, Conan III, dit le Gros (1112), et se retira dans un monastère. Conan le Gros maintint la paix en Bretagne; il fut, comme tous nos ducs, un justicier exact et le protecteur des faibles.

GUERRE CONTRE LES PLANTAGENETS (1148-1213)

La mort de Conan III, en 1148, déclencha une longue guerre.

Sa fille et unique héritière, Berthe de Bretagne, avait épousé en secondes noces Eudon de Porhoet; ce dernier fut reconnu comme duc, du chef de sa femme.

Mais de son premier mariage, Berthe avait un fils, Conan. Celui-ci réclama la couronne, qui, d'après le droit breton, ne devait lui revenir qu'à la mort de sa mère, seule héritière de Bretagne. Il se révolta, et, avec l'aide d'Henri Plantagenet, roi d'Angleterre, renversa le duc Eudon (1155).

Devenu duc, Conan céda trop à l'influence anglaise. Il donna sa fille unique, Constance, en mariage à Geoffroy, fils cadet d'Henri. Puis, abdiquant en 1166, il consentit à confier au roi d'Angleterre la garde du duché tant que durerait la minorité de Constance.

Demeuré seul maître en Bretagne, Henri Plantagenet en profita pour l'opprimer odieusement. Par son ordre, des villes entières furent rasées, les campagnes ravagées. Il martyrisa notre pays pendant quinze ans sans réussir à le dompter.

Enfin, à la majorité de Constance (1182), son mari, le duc Geoffroy prit la direction du Gouvernement. Quoiqu'étranger, il ne fût pas un mauvais duc; il régna quatre ans.

Son unique héritier était Arthur de Bretagne, son fils posthume; celui-ci était duc de Bretagne du chef de sa mère Constance; la mort de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, son oncle paternel, lui donnait un royaume.

Jean Sans Terre, frère puiné de Geoffroy, lui disputa son héritage. Arthur lutta courageusement pour son droit; il était victorieux, quand,

trahi par un Français, il fut livré à son oncle, lequel le fit assassiner au château de Falaise (1203).

MAISON DE DREUX

La sœur d'Arthur, Alix de Bretagne, et seule héritière du duché, fut contrainte d'épouser un prince français, Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*.

Par ce mariage, le roi de France, Philippe-Auguste, espérait asservir la Bretagne; son attente fut trompée.

Pierre Mauclerc eut à plusieurs reprises à se défendre contre la France. A la tête de tout son peuple, dont il avait épousé les intérêts, il remporta une grande victoire en 1222, et détruisit l'armée envahissante.

Pierre Mauclerc était un chevalier brillant, mais il manquait d'esprit politique et de persévérance. Il ne sut pas profiter de sa victoire, mécontenta à la fois la noblesse et le clergé. Abandonné de tous, il laissa la couronne à son fils Jean, que la mort d'Alix faisait d'ailleurs seul duc légitime.

Jean I^{er} le Roux (1237-1286) répara les fautes de son père et gouverna sagement. Il suivit la dernière croisade et passa de longues années en Orient.

C'est sous son règne que naquit, près de Tréguier (1253), saint Yves, le plus populaire des Saints de Bretagne, qui est pour notre pays ce que Jeanne d'Arc est pour la France.

Jean II, Arthur II et Jean III régnèrent paisiblement (1286-1341). Sous leur gouvernement libéral, la Bretagne fut prospère et heureuse.



**Expansion de la Bretagne
au IX^e et X^e siècle**

Les parties hachurées indiquent les territoires occupés par les Bretons et non conservés.

Depuis le X^e siècle les frontières de Bretagne sont restées immuables.

GUERRE DE SUCCESSION DE BRETAGNE (1341-1365)

A la mort de Jean III (1341) éclata la grande guerre de succession de Bretagne.

Les seuls héritiers du duc étaient son frère, Jean de Montfort et sa nièce Jeanne de Penthièvre, celle-ci mariée au prince français Charles de Blois.

Tout le parti vraiment national, c'est-à-dire la petite noblesse et le peuple, se rangea sous les ordres de Jean de Montfort; ce dernier fut d'ailleurs reconnu duc par les Etats assemblés à Nantes.

Les Etats étaient l'assemblée générale des trois ordres de la nation : Noblesse, Clergé, Tiers-Etat; c'était la voix même du pays, l'expression de la volonté nationale.

Victorieux d'abord, Jean fut ensuite fait prisonnier par trahison et envoyé à Paris, par ordre du roi de France, allié de Charles de Blois (1341).

Jeanne de Flandres, femme de Jean de Montfort, voyant Blois soutenu par les Français, fit appel aux Anglais.

Elle reprit hardiment la lutte, s'enferma avec son fils dans Hennebont et força l'armée ennemie à lever le siège (1341).

La guerre continua de 1341 à 1366 entre Blois et Montfort, toujours soutenu l'un par les Français, l'autre par les Anglais.

Jean de Montfort et Jeanne de Flandres, surnommée Jeanne la Flamme à cause de sa grande bravoure, moururent tous deux. Le roi d'Angleterre, tuteur de leur fils, continua la lutte au nom de ce dernier.

Les Anglais restés seuls maîtres en Bretagne y commirent d'horribles cruautés, auxquelles les Français répondirent par de non moins odieuses représailles.

Un épisode célèbre de la lutte des deux prétendants est le combat des Trente (1351), défi qui mit aux prises trente Bretons commandés par Beaumanoir et trente Anglais sous les ordres de Bemborough. Beaumanoir avait livré combat pour la défense des paysans de son ressort maltraités par une bande anglaise. Il sortit vainqueur du tournoi.

Le duc Jean de Montfort, enfin majeur, reentra en Bretagne (1356) et prit le commandement de l'armée. Il livra bataille à Auray le 29 septembre 1364.

La victoire fut complète, Charles de Blois tué et les Français contraints de reconnaître une fois de plus l'indépendance bretonne (traité de Guérande, 1366).

REGNE DE JEAN LE CONQUEREUR

Jean le Conquereur régna d'abord paisiblement, puis des troubles éclatèrent en Bretagne. Les révoltés, soutenus par les Français et conduits par le célèbre du Guesclin, dont le patriotisme et la loyauté étaient loin d'égalier le courage, furent victorieux. Jean IV dut s'exiler (1373).

Le roi de France voulut profiter des troubles pour annexer la Bretagne. Il confia même une forte armée à du Guesclin, qui, à la tête des Français, osa marcher contre son pays.

Tous ses compatriotes, indignés, l'abandonnèrent. S'unissant enfin contre l'étranger, les Bretons signèrent un Acte d'Association, véritable pacte d'union sacrée, et rappelèrent le duc.

Jean reentra triomphalement en Bretagne le 3 août 1379. Tous les vrais Bretons accoururent le saluer. Donnant l'exemple, Jeanne de Penthièvre elle-même, son ancienne ennemie, vint s'agenouiller devant son vainqueur, en qui elle ne voyait plus que le sauveur de la Bretagne.

DUCS DE LA MAISON DE MONTFORT

Jean V le Sage succéda à son père en 1399; son règne marque l'apogée de la Bretagne, il fut le plus puissant et le plus redouté de nos ducs.

Jean V sut maintenir la Bretagne en paix en s'alliant tour à tour aux Français et aux Anglais.

Allié des Anglais, il entra triomphant dans Paris.

Plus tard pourtant, il permit à son frère Arthur de Richemond d'accepter le titre de connétable de France, et envoya un corps de volontaires au secours de Jeanne d'Arc, pour laquelle il professait une profonde estime; mais en dépit de sa sympathie personnelle pour l'héroïne, il refusa toujours de mêler la Bretagne à la guerre franco-anglaise, et ne voulut rompre aucun des traités avantageux qui, à cette époque, unissaient la Bretagne à l'Angleterre, assurant ainsi la sécurité du Commerce breton, l'un des plus actifs de l'époque.

Sous le règne de Jean V, la Bretagne était respectée à l'extérieur, riche et glorieuse; le duc protégeait le Commerce et l'Industrie, il encourageait les artistes et les poètes.

De cette époque datent beaucoup de nos plus riches monuments, notamment le Folgoat.

Jean V mourut en 1442.

Le règne de François I^{er} fut troublé par la révolte de son frère, le prince Gilles de Bretagne, lequel périt victime de la politique cauteleuse de la France et de l'Angleterre (1449).

Pierre II hérita de la couronne de son frère, mort sans enfants (1450); il reprit la sage tradition politique de Jean V. Pierre II avait épousé Françoise d'Amboise, dont l'Eglise bretonne célèbre la fête le 4 novembre.

ARTHUR DE RICHEMOND

Arthur de Richemond était le plus fameux guerrier de son temps. Il avait soutenu le roi de France dans sa lutte contre l'Angleterre, et mené à bonne fin la tâche restée inachevée à la mort de Jeanne d'Arc. C'était grâce à son secours et à l'aide généreuse de ses volontaires bretons que Charles VII était roi de France. Pour l'en récompenser, le roi Charles voulut exiger de lui une trahison, lui demandant de prêter l'hommage lige, invariablement refusé par tous les ducs bretons à tous les rois de France.

Arthur III, à son tour, refusa fièrement d'humilier sa patrie en s'agenouillant devant le roi de France; il consentit seulement à rester son allié.

FRANÇOIS II

Arthur III mourut lui aussi sans enfants, son neveu François II lui succéda (1458-1488). Il fut le dernier de nos ducs, le dernier champion de notre indépendance.

Toute sa vie, il a combattu pour sauvegarder l'indépendance bretonne, secondé par son ministre Pierre Landais, dont le nom demeure inséparable du sien.

François II, plusieurs fois fit triompher le bon droit; il eut malheureusement à combattre trop souvent le mauvais vouloir de certains grands seigneurs plus ou moins vendus à la France.

Il fut vaincu définitivement à Saint-Aubin-du-Cormier, près de Fougères en 1488, et contraint de signer le fatal traité du Verger.

François II mourut de chagrin la même année (1488).



ANNE DE BRETAGNE

Lors de la mort de François II (1488), sa fille Anne n'avait que 12 ans; elle prit courageusement la tête de la résistance et réussit une première fois à chasser les Français.

Malheureusement, ceux-ci, profitant des désaccords existant entre la duchesse et son tuteur, le maréchal de Rieux, réussirent à envahir notre pays. Sans déclaration de guerre, une armée française entra en Bretagne et s'empara de Nantes par trahison (1490).

Anne appela tout son peuple à l'aide et, toujours courageuse, tenta de nouveau la résistance.

Vaincue par des forces supérieures, assiégée dans Rennes, elle dut se soumettre, et, pour sauver la Bretagne d'une ruine définitive, elle consentit à épouser le roi de France.

Anne de Bretagne épousa d'abord Charles VIII, puis son héritier Louis XII.

Anne de Bretagne avait consacré sa vie à sauvegarder l'indépendance bretonne. Elle agissait avec une telle habileté qu'elle y serait parvenue si elle avait eu affaire à des ennemis loyaux. Mais les Français ne tenaient aucun de leurs engagements.

Sa fille, Claude, épousa contre son gré son cousin François I^{er} de France, et celui-ci compléta l'union.

PROSPERITE DE LA BRETAGNE INDEPENDANTE

Avant d'étudier le sort de la Bretagne depuis son union à la France, il importe de bien connaître de quelle richesse et de quelle prospérité jouissait la Bretagne indépendante, afin de réaliser laquelle des deux nations a gagné au pacte d'union.

Au moyen-âge, la Bretagne était profondément

différente de la France, comme de la plupart des états européens; les Bretons étaient de civilisation celtique, beaucoup plus libérale de tendance que celle des Latins.

Le servage existait à peine en Bretagne et encore y était-il beaucoup moins rude qu'en France. Il fut d'ailleurs supprimé très tôt par l'autorité ducale.

Les paysans étaient donc libres, les bourgeois aussi. De très bonne heure, les villes jouirent de privilèges, franchises et immunités qui rendirent inutiles en Bretagne les réclamations communales.

La Bretagne comptait plusieurs ports florissants et envoyait ses marins commercer dans le monde entier; des traités commerciaux l'unissaient à presque tous les peuples civilisés. Un Bref papal lui ouvrait même les fameuses échelles du Levant.

Dès le moyen-âge, il y eut chez nous de nombreuses fabriques de tapisserie, de toile, de soie, etc. Les imprimeries y furent créées dès 1483. Les premiers essais sérieux d'impression sont d'ailleurs dus au Breton Jehan Brito, né à Pipriac.

D'autre part, les Bretons, grands agriculteurs, exportaient déjà du blé et faisaient de l'élevage.

Au point de vue intellectuel et artistique, les Bretons ne le cédaient en rien aux autres peuples. Il y avait en Bretagne des écoles prospères et fréquentées par de nombreux élèves.

La Bretagne indépendante, sagement gouvernée par ses ducs, aidée par les Etats, dont le rôle fut toujours patriotique et modéré, soumise en un mot à une monarchie parlementaire, avait atteint un degré de civilisation très avancé et une telle prospérité qu'un de nos historiens, contemporain des ducs, a pu écrire :

« Le peuple breton était si riche que l'on n'eut trouvé si petit village qui ne fut plein de vaiselle d'argent. » (Alain Bouchard.)

QUATRIÈME PARTIE

LA BRETAGNE AUTONOME (1532-1789)

LE TRAITÉ DE 1532

Claude de France, fille aînée d'Anne de Bretagne, épousa, contre le désir de sa mère, le roi de France François I^{er}. Celui-ci réalisa l'Union de la Bretagne à la France, qui ne date légalement que de 1532.

Cette Union n'était d'ailleurs pas absolue. C'était une alliance à laquelle les Etats, réunis à Vannes, ne consentirent qu'avec peine et après de vives discussions, et seulement moyennant certaines conditions.

Un traité solennel fut signé en 1532, au Plessis-Macé, près d'Angers, traité qui engageait au même titre les deux nations.

La France s'engageait formellement à respecter l'autonomie bretonne. Voici les principales conditions du traité, conditions que tous les Bretons se doivent de connaître :

- 1° Aucun impôt applicable en Bretagne sans le consentement des Etats.
- 2° L'emploi de certains impôts réservé aux besoins bretons.
- 3° Maintien de la souveraineté du Parlement de Bretagne.
- 4° Droit pour les Bretons de ne pas faire de service militaire hors de Bretagne.
- 5° Bénéfices de Bretagne réservés aux Bretons.

Enfin, nul changement ne pouvait être apporté à la Constitution Bretonne sans le consentement formel des Etats, seule autorité légale du Pays.

Cette clause est extrêmement importante, parce qu'en droit, elle rend nulle et non avenue l'annexion de 1789, qui n'a jamais été sanctionnée par les Etats.

Nos ancêtres tenaient à l'indépendance qui faisait leur force, et savaient la maintenir.

PREMIERS SIÈCLES D'UNION (1532-1675)

La première conséquence fâcheuse de l'Union pour la Bretagne fut la rupture des traités commerciaux qui nous unissaient à l'Angleterre, traités qui avaient fait la richesse du Pays.

Ces traités rompus, les Anglais ne se firent pas faute de saisir nos vaisseaux et de piller nos côtes.

Unie à la France, la Bretagne dut subir les horreurs des guerres de Religion (1565), qu'elle aurait sans doute pu éviter, car les protestants ne furent jamais une très grande force chez nous, et nos ancêtres étaient tolérants.

MERCŒUR

A l'appel de Mercœur, chef ligueur et mari d'une descendante de Jeanne de Penthièvre, beaucoup de Bretons se soulevèrent, avec l'espoir de recouvrer l'indépendance nationale à la faveur des troubles de la Ligue.

Après plusieurs succès, Mercœur dut se soumettre à Henri IV, en 1598, et rendre Nantes qui, pendant quatre ans, avait été la véritable capitale d'une partie de la Bretagne.

A la fin de la Ligue, la Bretagne se trouvait

entièrement ruinée. Les villes étaient détruites, les campagnes ravagées, les loups entraient jusque dans les maisons dévorer les enfants.

Henri IV eut la sagesse de laisser toute latitude aux Etats. Ceux-ci, par leur gouvernement consciencieux et éclairé, ramenèrent bientôt la paix et la prospérité dans le Pays.

Cet heureux état de choses dura tant que les rois de France respectèrent le traité de 1532.

RÉVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ

Louis XIV devait rompre cette sage et loyale tradition.

La France était accablée de dettes : son roi voulut soumettre la Bretagne à de nouveaux impôts en violant la Constitution; les Etats, fidèles à leur devoir, refusèrent de les voter.

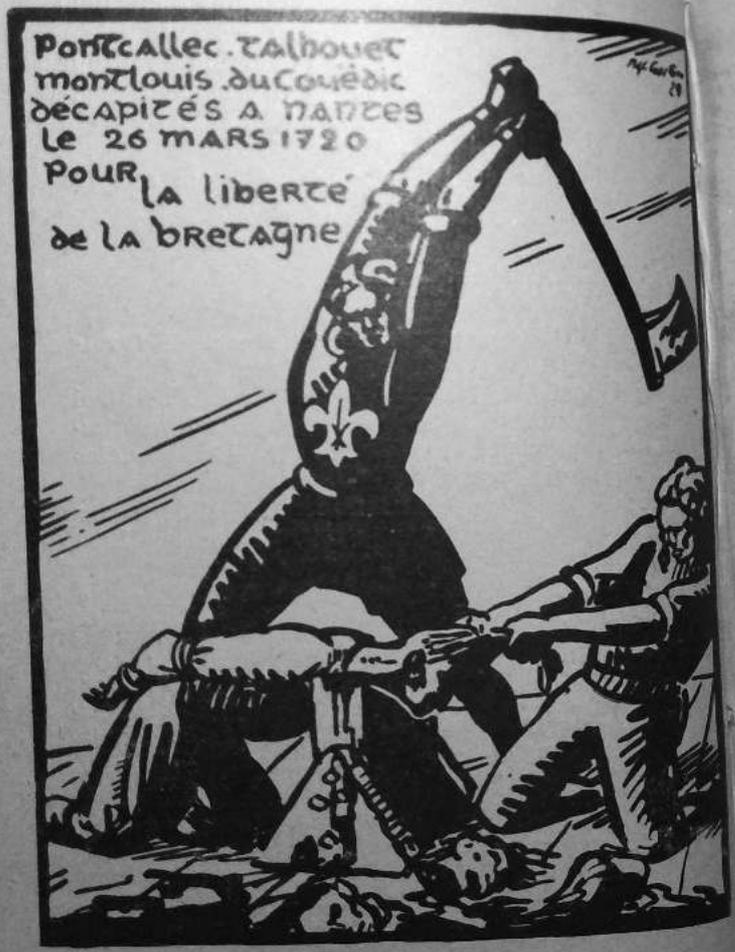
Le roi voulut passer outre; une rébellion éclata à Rennes, qui s'étendit rapidement à toute la Bretagne (1675).

On lui a donné le nom de Révolte des Bonnets Rouges ou du Papier Timbré : elle fut réprimée d'une façon inique et barbare.

Des milliers de Bretons furent pendus par ordre du duc de Chaulnes, d'autres furent roués vifs et écartelés, plusieurs paroisses furent ruinées, leurs églises rasées, leurs cloches fondues, un quartier de Rennes nivelé !

Le principal chef des révoltés, Le Balb, ayant été massacré, la révolte s'éteignit peu à peu; mais la sauvage répression du duc de Chaulnes et de son complice Pomereu se donna alors libre cours.

Les malheurs de la Bretagne ont fourni le sujet de plus d'une lettre à la spirituelle marquise de Sévigné, qui s'amusait fort à voir pendre les malheureux Bretons.



RÉVOLTE DE 1720

Les Etats, pourtant, réussirent encore une fois à rendre un peu de paix et de prospérité à la Bretagne, et leur sage gestion avait rétabli une fois de plus les finances bretonnes, quand un nouveau conflit éclata en 1720.

Le régent de France, Philippe d'Orléans, imposa aux Bretons, comme gouverneur, le maréchal de Montesquiou, incapable, dissolu et brutal, qui, par suite de ses malversations, entra en lutte avec les Etats.

Il les sépara violemment à plusieurs reprises, exilant ou emprisonnant plusieurs de leurs membres; il préparait la suppression des libertés bretonnes.

Un « Acte d'Association pour la Défense des Libertés bretonnes » fut signé par les membres des Etats. Il visait le maintien des libertés, mais n'attendait pas à la souveraineté du régent, alors menacée par une conspiration des princes français, dite « conspiration de Cellamare ».

De leur côté, les Bretons conclurent une alliance avec les Espagnols, qui n'apportèrent pas toute l'aide promise à Lambilly.

Quatre chefs bretons furent arrêtés, condamnés à mort et exécutés à Nantes, le 26 mars 1720.

C'étaient Pontcallec, Le Moyne de Talhouet, Montlouis et du Couédic.

Dix-huit autres Bretons, également condamnés à mort, avaient fui; leurs biens furent confisqués.

Leur sacrifice ne fut pas vain. Grâce à la libre gestion de ses finances, qu'elle réussit à obtenir en 1734 (Commissions intermédiaires), la Bretagne retrouva une réelle prospérité, comme à chaque fois que les Etats se trouvaient libres de gouverner le pays breton selon sa coutume et ses aspirations nationales.

LA CHALOTAIS

Un nouveau conflit éclata sous le gouvernement de d'Aiguillon.

La Chalotais défendit hardiment les droits du Parlement de Bretagne. Il paya son patriotisme d'un dur emprisonnement, d'abord au château du Taureau, près de Morlaix, puis dans les prisons de Saint-Malo, enfin par un lointain exil. Mais le Parlement finit par obtenir gain de cause.

DERNIÈRES LUTTES PARLEMENTAIRES

En 1788, la lutte recommença, suivie d'un court triomphe. Malheureusement, pour la première fois depuis 1532, la division se mit dans les rangs des Etats : en dépit de l'opposition de la Noblesse et du Clergé, opposition basée sur la Constitution Bretonne, le Tiers résolut d'envoyer des députés aux Etats Généraux de France en 1789.

Ceux-ci sacrifièrent les droits de la Bretagne la nuit du 4 août, non sans réserver toutefois, et de façon formelle, le consentement des Etats, consentement qui seul pouvait rendre légale cette renonciation monstrueuse.

Or, les Etats, n'ayant jamais été réunis depuis, n'ont pu sanctionner cette renonciation à notre liberté, contre laquelle le comte de Bothereau, doyen des Etats, protesta vigoureusement, tant en son nom qu'en celui de ses collègues.

LA BRETAGNE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE

Si un grand nombre de Bretons pensèrent trouver la liberté dans les nouvelles institutions, une autre partie se leva pour défendre à la fois l'au-

tonomie et la religion. Les Bretons peuvent, avec raison, être considérés moins comme des royalistes proprement dits, que comme des défenseurs des libertés nationales et de la liberté religieuse.

Le premier des chefs Bretons fut Tuffin de la Rouërie, ancien membre aux Etats de Bretagne, emprisonné à la Bastille, connu pour son dévouement à la Constitution Bretonne. Il passa avec les Princes émigrés un véritable traité dans lequel, pour prix de son aide et de celle de ses compatriotes, il stipule la reconnaissance des libertés de la Bretagne.

Les autres chefs les plus connus furent Bois-hardy, Legris-Duval, et surtout Georges Cadoudal.

L'Empire donna à la Bretagne la paix religieuse, mais ne lui rendit aucune de ses libertés et franchises.

LA BRETAGNE DE 1815 A 1870

La Restauration monarchique de 1815 qui devait tant aux Bretons se montra ingrate tant envers la Bretagne elle-même qu'envers les chefs chouans dont on redoutait l'esprit d'indépendance. Rien ne fut fait pour activer le renouveau économique et industriel du pays.

Rien non plus pour son développement moral et intellectuel. A aucun moment de la domination française, le sentiment National n'a été plus prêt de s'éteindre, car, à l'abaissement politique correspondait une francisation intellectuelle profonde.

Mais, une fois encore, la Bretagne devait renaitre ; il survint des hommes de cœur pour aviver la Flamme du souvenir et réveiller l'Esprit celtique.

De 1820 à 1870, la Villemarqué, collecteur du « Barzaz Breiz », ce bréviaire du patriote breton ; Luzel, le poète de « Bepred Breizad » ; Brizeux,

le chantre de « Marie » et des « Bretons », et surtout La Borderie, le Père de l'Histoire de Bretagne, renouvelèrent l'esprit Breton.

Tous ces hommes se rattachaient plus ou moins à l'Association Bretonne, que supprima d'ailleurs le second Empire.

Lors de la guerre de 1870, la Bretagne apporta à la France une aide généreuse; les soldats et marins Bretons acquirent une nouvelle et impérissable gloire, stérile, hélas ! en ce qui concerne la Bretagne.

LA BRETAGNE DE 1870 A 1914

Pendant cette longue période, les Bretons ont continués à servir la France, lui fournissant ses meilleurs marins et une grande partie de ses troupes coloniales.

Il ne lui en est tenu aucun compte. L'histoire de Bretagne et le breton sont toujours proscrits des écoles, on enseigne aux enfants bretons à mépriser et à bafouer leur pays et la langue de leurs ancêtres. Ceux-là qui devraient veiller le plus jalousement à sa conservation sont les plus acharnés à sa perte.

D'un autre côté, la Bretagne, qui devrait être, comme elle le fut jadis, l'un des pays les plus riches d'Europe, étant donné sa situation exceptionnelle et les richesses inexploitées de son sous-sol, souffre de la centralisation qui paralyse l'initiative privée.

Depuis plusieurs années, il se produit chez nous un mouvement tendant à la défense de l'Idéal National et à la libération de la Bretagne.

Des Sociétés et des groupements régionalistes nombreux ont défendu l'Idée Bretonne; malheureusement, leurs doctrines manquaient de hardiesse et de clarté.

1911 marque un progrès. En réponse au monumént de l'Union de la Bretagne à la France, véritable insulte au sentiment national breton, se fonde le « Parti Nationaliste Breton » qui donne aux revendications bretonnes leur base véritable, c'est-à-dire la défense de la Patrie et non plus le développement d'une « région » française.

Tous ces mouvements ont eu en commun un véritable patriotisme et firent de bon travail en préparant l'opinion bretonne à des doctrines plus définies et à une action plus hardie.

GUERRE DE 1914

Durant la grande guerre, les Bretons, une fois de plus, ont versé leur sang pour la France. Ils ont été dans tous les postes particulièrement dangereux, à Charleroi, sur l'Yser, à la Marne, à Verdun.

Les Allemands eux-mêmes, et à plusieurs reprises, ont rendu publiquement hommage à leur héroïsme. Le maréchal Foch, qui les a vus de près, a aussi témoigné de l'indomptable bravoure bretonne. Mais la Bretagne n'a retiré aucun avantage du sacrifice de ses fils; 250.000 Bretons sont morts (4) pour la libération des petites nationalités, mais la nationalité bretonne reste toujours méconnue, la langue bretonne proscrite, l'histoire de Bretagne cachée.

L'AVENIR BRETON

Une vie nouvelle a commencé pour le monde, la Bretagne doit y trouver sa place; à nous de la lui faire.

(4) La proportion des Bretons morts à la guerre est plus forte que pour n'importe quel autre pays : 1 Breton tué sur 14 habitants ; en France, 1 tué sur 28 habitants.

Aujourd'hui, la Bretagne ne nous demande pas notre sang, mais elle a besoin de notre énergie, de notre patriotisme.

La Bretagne, souvenons-nous en, n'est pas une province née du caprice des hommes, mais une Nation créée par nos ancêtres et arrosée de leur sang.

La Bretagne est à nous; elle est notre glorieux héritage et doit nous être sacrée; nous avons le devoir de défendre son intégrité et de maintenir sa Tradition nationale.

Pendant des siècles, nos ancêtres ont défendu la Bretagne les armes à la main; nous, sachons utiliser les moyens pacifiques dont nous disposons. Apprenons et répandons sa Langue et son Histoire, donnons à nos enfants des noms bretons, glorifions-nous hautement de notre titre de Bretons, soyons unis entre nous, ne quittons pas notre pays; ou, si nous le faisons contraints par la nécessité, sachons lui revenir et lui rester fidèles.

Créons de nouvelles sources de richesse, agissons par notre travail la vitalité économique de notre pays, dépensons en Bretagne l'argent gagné en Bretagne.

Marchons vers l'Avenir sans rien oublier de notre Passé; si chacun de nous fait acte de Breton, demain la Bretagne, qui aujourd'hui possède un fort Parti Autonomiste, sera prête à réclamer l'autonomie qui lui est nécessaire et prête aussi à en faire usage. Nos pères attendaient le retour d'Arthur, libérateur promis à notre race. N'attendons plus Arthur dans une stérile espérance; frayons-lui son chemin. Les peuples ne sont jamais sauvés que par eux-mêmes.

Et il n'est pas interdit d'espérer que, dans la grande fédération de nations qui formera l'Europe de demain, la nation Bretonne aura sa libre place, et que notre peuple, maître de son sort, pourra connaître à nouveau une ère de paix et de prospérité.

FIN

Propagande

Un moyen que vous n'utilisez pas assez : LA BROCHURE.

Au contraire d'un journal, d'un tract, la brochure se garde.

Grâce à sa documentation et à son développement, elle intéresse davantage.

La lecture d'une brochure bien faite aide très efficacement à asseoir des convictions.

C'est un moyen de propagande que vous n'utilisez pas assez :

Répandez donc les brochures suivantes :

LA QUESTION BRETONNE DANS SON CADRE EUROPÉEN, par Maurice DUHAMEL. Un vol. de 240 pages : 12 fr. 75 franco.

LE FÉDÉRALISME INTERNATIONAL ET LE RÉVEIL DES NATIONALITÉS, par Maurice DUHAMEL. Edition de propagande : l'unité, 0.50; les 10, 4 frs; les 50, 17 fr. 50; le cent, 30 frs.

Edition avec couverture : l'unité, 1 fr. 50.

ISTOR BREIZ EVIT AN HOLL. L'unité, 1 fr. 25; les 10, 10 frs; le cent, 70 frs.



Imprimerie
H. Riou-Reuzé
Rennes

S'instruire de la Bretagne...

Vous voulez connaître de l'histoire, de la langue,
de la littérature, de la situation de la Bretagne le
minimum indispensable !

Seuls, les brochures et les livres peuvent répondre
à ce but :

Vous allez constituer, sans tarder, une biblio-
thèque bretonne ou la compléter.

Adressez-vous à :

LEVRAOUEG BREIZ ATAO

Boîte Postale 182 Rennes
C.C. 14.554, Rennes

(Catalogue contre 1 franc.)

Lisez

GWALARN

Revue littéraire trimestrielle en langue bretonne
et son supplément en esperanto « Nord Okciden-
to ». Envoi d'un numéro spécimen contre 7 fr. 50.
Abonnement annuel : 20 frs. Boîte Postale 75 Brest.
(C. C. 96.38 Rennes). « Gwalarn » publie une collec-
tion de livres de présentation moderne, comprenant
les ouvrages des meilleurs écrivains bretons, des
traductions des chef-d'œuvres des littératures celti-
ques et étrangères et une série de livres pour
enfants, également utiles aux commençants. —
Catalogue sur demande, contre 1 fr.

KORNOG

Revue illustrée des arts bretons. Administration :
Ker Iliz, Perros-Guirec (Bretagne). — Envoi d'un
numéro spécimen contre 7 frs 50.

DIHUNAMB

Revue mensuelle d'action bretonne en dialecte
vannetais. Administration : 10, rue du Gaz, Lorient
— Abonnement annuel : 10 frs. Chèque Postal C. G.
128.58, Nantes.



Imprimerie
H. Riou-Reuzé
Rennes